

Extraits de messages informatiques

concernant le barrage du moulin de la Trave.

Je n'ai jamais fait d'hydrogéologie ou sciences dont je ne sais pas ce dont elles traitent mais dont se gargarisent tous les chargés d'étude d'Agence de l'eau, Conseil Général, ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques). Que deviendront les zones humide engendrées par les retenues, les terrains gorgés d'eau entre Ciron et Bèchereau pour ne citer que celle que je connais le mieux. N'est il pas bon de stocker l'eau en période estivale ?

Ce n'est que mon avis mais par mesure d'économie, supprimons ces zones et l'ONEMA qui n'aura plus besoin d'exister. Ah si ! Pour rétablir les zones humides quand elles auront disparu.

J'ai ramené ma gueule, certainement maladroitement, devant les sous-fifres de l'ONEMA, Jean Paul Méric se bagarre avec énergie, tous les délégués des communes et CDC regroupées au sein du Syndicat du Ciron sont unanimes : la Trave peut et doit devenir une centrale normalisée. En tout cas, c'est possible, des repreneurs l'assurent.

Mon pauvre André, nos fonctionnaires sont là pour transmettre les décisions de l'Etat (Tiens, c'est pas nous ça ?) et n'ont que faire de nos prières. En attendant, eux n'ont pas de compte à rendre et le dossier avance sans nous ou plutôt contre nous.

En colère mais amicalement envers toi.

Bernard Laurans.

Je n'ai pas à cacher mes opinions, ce que j'écris n'est pas un secret.

Je suis Michel PIERRE, vice président de l'association des amis des moulins de Lot et Garonne. Nous sommes présents dans ce combat pour la sauvegarde de ce précieux patrimoine. Le CIRON prend sa source en L&G, il porte de nombreux moulins qui ont contribués à la vie économique et sociale de cette vallée. Si nous laissons faire sans réagir cette folie destructrice, au nom d'une idéologie extrémiste, c'est tous les moulins qui disparaîtrons avec des effets pervers inimaginables: en étiage, la rivière ne sera plus qu'un oued, quid de la biodiversité proclamée.

Notre association sera présente pour s'opposer à cette destruction, 1ME il y a mieux à faire!

Je suggère la création d'une asso locale de défense à laquelle nous pourrions adhérer (sous réserve d'un vote de notre CA que je crois d'avance acquis)

Amicalement, Michel PIERRE

Il faudrait créer une association mobilisant habitants, riverains et tous les amoureux de cette belle région afin d'agir en nombre contre de telles décisions.

Propriétaire d'une maison située aux bords du Ciron à Bommès, mais habitant Paris, merci de bien vouloir me tenir informée des actions envisagées.

Cordialement

Nicole Cantagrel

une première étape peut-être un *recours à l'amiable* contre la décision du Préfet, en particulier par ceux auxquels elle a été notifiée, avec pour arguments tous ceux développés dans votre information, et après la réponse, obligatoire du Préfet, en cas de refus, une *procédure contentieuse* auprès du Tribunal administratif (gratuite) avec tous les arguments de droit (recours pour excès de pouvoir) et de bon sens.

Jacqueline

Création dans le val du ciron d'une réserve naturelle un peu comparable à celle de l'Eau Bourde à Gradignan=

Bonjour Monsieur,

Je viens de lire votre appel pour la sauvegarde du barrage de la Trave et je vous en remercie. En s'y mettant tous on est plus fort. La cause est juste et pour cela tous ensemble on devrait pouvoir faire bouger les lignes.

Avec mes meilleurs sentiments.

Sandra Barot.
Maire de Préchac.

Indécent de dépenser un million de fonds publics pour démolir un barrage qui, aux frais d'entreprises souhaitant réhabiliter les installations, pourrait continuer à produire une énergie propre.

Nous avons la chance, en France, de posséder une multitude de petits cours d'eau aptes à produire de l'électricité. J'habite St Michel de Castelnau : la papèterie produisait sa propre électricité.

En 1968 on pouvait voir la salle des machines à travers les carreaux des fenêtres du moulin. Il y a une semaine, j'ai constaté qu'il ne restait que quelques pans de mur, le bâtiment s'étant effondré !

Nos moulins sont intégrés dans le paysage : peut-on en dire autant des panneaux solaires disséminés au hasard de la volonté des propriétaires, des coûteuses et bruyantes éoliennes ?

Je ne suis pas spécialiste, mais le gaspillage pour le respect de règles surannées et rigides en matières de finances publiques est une preuve de bêtise. Si la règle est mauvaise, changeons la règle, la loi, les règlements, ça peut évoluer...

Françoise Delahaie

A l'heure où l'on recherche des sources d'énergies renouvelables cette décision paraît incohérente.

Ne faudrait-il pas : faire remonter cette décision au niveau national par l'intermédiaire de journaux à plus large diffusion, s'appuyer sur votre député (je crois que c'est Mme Faure ?) ou le conseil général, qui par son soutien financier qu'il apporte aux associations de défense et restauration du petit patrimoine, devrait-être sensible à votre argumentation.

Il faut faire appel aux responsables politiques locaux qui doivent s'impliquer dans la défense du patrimoine local au delà de toute tendance !

Du point de vue touristique, pour avoir descendu plusieurs fois le Ciron j'ai dû franchir le barrage en portant le kayak, c'est un moment d'aventure dont il ne faut pas priver ce cours d'eau !

Cordialement

JP.Lestonnat

Réhabiliter les moulins et trouver de nouveaux usages à valeur économique, faire des études pour montrer que l'oxygénation de l'eau qu'ils induisent est bénéfique aux écosystèmes.

Laurence DUCLOS

Malgré ma motivation, je n'ai pas de proposition à faire. Je souhaite néanmoins par ce mail, signifier mon soutien et mon intention de soutenir toute action de protestation à propos de ce sinistre projet.

Bon courage

L.D

Cette région, dont je suis originaire gardé jusqu'à présent son charme et su conserver son passé et le charme de sa nature. Il faut lutter pour préserver à la fois l'écologie et l'histoire. Ce qui n'empêche pas le progrès. J. Neboit-Mombet

Il semblerait que la connerie , tant politique qu'administrative soit sans limite.Va-t-il falloir sortir les arquebuses???

Il faut lancer une pétition afin de montrer au DDT que les riverains ne sont pas d'accord avec eux.

Il existe des associations qui peuvent vous aider dans ce combat : FFAM – FDMF associations locales

Pierre

Monsieur René JOLY, demeurant à LANGON, ancien employé de la société BALLION et FAVEREAU anciens propriétaires et exploitants du barrage de la Trave jusqu'en 1946/1947 date du rachat par EDF, vous expliquera l'historique de cet ensemble producteur d'énergie électrique qui était à cette époque la seule production d'électricité et alimentait la ville entière de Langon.

Au rachat de ce barrage par EDF, René est devenu agent de l'EDF. Il est retraité depuis fort

longtemps. Il habite cours de Général Leclerc à Langon.

Je suis désolée de vous répondre par des questions, mais c'est pour mieux cerner le problème. Ce projet de destruction du barrage est-il pris en compte par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux local? Je crois me souvenir qu'une faible portion de la vallée du Ciron est incluse dans le SAGE Val de l'Eyre, qui est terminé, n' y aurait-il pas là un moyen d'action car je présume que la destruction de ce barrage va grandement modifier le débit actuel? Bien que gujanaise, une fidèle lectrice des Nouvelles de la Vallée du Ciron.

@micalement
Elisabeth

Elisabeth Rezer-Sandillon
Adjoint à l'environnement et au Développement Durable